



SYNDICAT DES HOSPITALIERS D'HIRSON

CENTRE HOSPITALIER BRISSET – 40, rue aux loups – 02500 HIRSON

Tél. 03 23 58 82 17 – Fax : 03 23 58 82 19

E-mail : cgt@ch-hirson.fr | Site Internet : <http://cgt02.wifeo.com>



Le 2 octobre 2009.

ORGANISONS LE DESORDRE !

Le *Syndicat CGT des Hospitaliers d'Hirson* appelle au **boycott** de l'ordre et de sa cotisation.

**Nous refusons cette arnaque.
A ce stade, nous vous rappelons :**

- ♦ Les représentants de l'Ordre ne nous représentent pas ! 13% de participation aux élections de l'Ordre : c'est plus que faible ;
- ♦ Ne pas remplir ni retourner à l'Ordre les dossiers d'inscriptions ;
- ♦ Seul notre diplôme est obligatoire pour exercer ;
- ♦ Partout dans la région et dans le pays des collègues s'organisent comme nous ;
- ♦ Une intersyndicale existe également au niveau national ;
- ♦ Des milliers de mécontents partout en France. **Notre nombre est notre force ;**
- ♦ La solidarité doit s'exercer entre tous les membres de l'Appel unitaire au boycott ;
- ♦ Tous les résistants à l'Ordre, et nous sommes nombreux, ne peuvent pas être considérés en exercice illégal. Ce serait ridicule ;
- ♦ Si demain vous avez une difficulté dans votre établissement, votre Syndicat CGT des Hospitaliers d'Hirson se mobilisera pour vous, pas l'Ordre ;
- ♦ Dans les Instances locales, départementales et nationales, c'est encore les syndicats qui vous défendent régulièrement ;
- ♦ Sans moyen (cotisation) l'Ordre ne pourra pas fonctionner, il sera en difficulté ;
- ♦ Après suppression du code barre figurant dans vos dossiers d'inscription, nous les rendrons à l'Ordre via une action symbolique.

**Nous appelons à un refus
citoyen de cet ordre,
rejoignez-nous et
ENSEMBLE
RESISTONS !**



**Nous vous demandons
de nous retourner vos
dossiers vierges en les
adressant au
syndicat CGT des
hospitaliers d'hirson.**

**Ce boycott est voulu par de
nombreux salariés et par les
organisations syndicales.
Cet appel à la désobéissance
suppose donc une action
contre un cadre légal.
Ce n'est pas insurmontable
mais il convient d'en avoir
conscience.**

**Nous défendons l'idée qu'une adhésion
obligatoire est contraire aux libertés individuelles.**

Retrouvez toute l'information relative à ce sujet
sur notre site Internet : <http://cgt02.wifeo.com>

NOUS NE VOULONS PAS PAYER POUR TRAVAILLER !!!